



AVIS DE DEMANDE DE DEVIS

Centre de Gestion FPT 49

**9, rue du Clon
49000 ANGERS**

Tél : 02.41.24.18.80

Objet du marché (devis-2022-06) : Fourniture plateforme extranet.

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

- Le Centre de Gestion dispose du logiciel de Gestion Electronique de Document « MOOVAPPS document » pour les services des instances médicales et carrière, une extension aux services paie et administration générale est en cours.

Contacts pour les aspects techniques :

- Fabien SORIN, Service informatique fabien.sorin@cdg49.fr – Tel : 02-41-24-18-94
- David LAUBIER, Directeur Général Adjoint david.laubier@cdg49.fr – Tel : 02-41-24-18-96

Le présent marché fait l'objet d'un lot unique, conformément à l'article L2113-11 du Code de la commande publique.

Imprécisions et omissions : le prestataire doit prévoir l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation du marché, conformément à la réglementation de la profession, aucune majoration de prix ne sera possible pour raison d'omission ou d'imprécision.

Date de parution :

Le 13 avril 2022

Unité Monétaire :

EURO

Règlement par mandat administratif, sans avance et sans acompte.

Mode de passation :

PROCEDURE ADAPTEE

Articles R2122-8 et suivants du code de la commande publique

Articles R2123-4 et suivants du code de la commande publique

Remise des offres :

Adresser l'offre à Mme La Présidente du CDG :

- Par courrier : CDG49 - 9 rue du Clon - 49000 Angers

- Par e-mail : informatique@cdg49.fr

Durée de validité du devis :

60 jours minimum après la date limite de réception.

Date limite de réception des offres :

Le Vendredi 13 mai 2022 à 12H

Variantes et options :

Les variantes et options sont exclues

Contenu de l'offre :

L'offre doit comprendre :

- Un devis détaillé relatif à la fourniture d'une Plateforme extranet permettant l'accès aux documents présents dans la GED « MOOVAPPS Document » pour un nombre d'utilisateurs illimités. Cet espace d'échange doit être conforme au RGPD.

La proposition technique du soumissionnaire doit comprendre les éléments suivants :

- Description détaillée de la solution proposée
- Description technique des serveurs.
- Description détaillée de l'offre de services (configuration, installation, maintenance et paramétrage de la solution adoptée).

Pièces administratives à fournir avec l'offre :

- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (en outre, préciser les conditions de la garantie : la nature, le montant et la durée de la garantie) ;
- Attestation URSSAF,
- Attestation de régularité fiscale,
- KBIS,
- RIB.

Critères d'attribution :

Il est attribué une note sur 100 pour chaque offre déposée. Le Titulaire dont l'offre, reçue complète et jugée acceptable aux regards des pièces demandées, présentant la note la plus élevée, se voit attribué le marché :

- Spécifications techniques et fonctionnelles (conformité avec le présent devis, pertinence des éléments techniques) : noté sur 50 points
- Conditions financières appréciées au regard de l'ensemble des coûts sur toute la durée du marché : noté sur 50 points
 - offre moins-disante : note prix = 50 points
 - autres offres : note prix = 50 x (offre moins-disant/offre considérée)

A noter :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détails du devis qui devront être notifiées aux potentiels candidats au moins 15 jours avant la date limite de réception des offres, ou, à tout moment, de mettre fin à la procédure.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit de ne pas donner suite à la présente consultation si aucune des propositions obtenues ne lui paraît acceptable.

Le marché sera attribué sans négociation.

La sous-traitance de la totalité du marché n'est pas autorisée.

Personne responsable du Marché :

Madame Elisabeth MARQUET, Présidente du CDG49